**Termes de référence**

**de l’évènement parallèle « Side-event » à organiser en marge du Salon Seafood de Bruxelles, prévu du 07 au 09 Mai 2019.**

**Thème** : L’Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI)

**Timing** : le 7 Mai 2019 (à confirmer suivant la disponibilité des salles)

1. **Contexte**

Par Note de Service N°295, du 29 Novembre 2018, le Ministère des Pêches et de l’Economie Maritime a procédé à la mise en place d’une Commission de Promotion du Secteur de la Pêche (appelée : **ComPro**) avec, pour mission -entre autres- la supervision de la participation de notre Pays aux foires et expositions spécialisées dans la pêche. La plus importante manifestation de ce genre est, sans doute, la foire annuelle Seafood Bruxelles, où notre présence est récurrente. Pour la prochaine édition, prévue du 7 au 9 mai 2019, nous serons encore au rendez-vous – INCHA’ALLAH – à travers un pavillon de 96 m2 animé par la SMCP et la profession.

Lors de sa première réunion tenue les 22, 23 et 24 Décembre 2018, la ComPro a convenu de l’organisation systématique d’Évènements Parallèles (Side-Events) thématiques, en marge des participations aux foires et expositions. Ainsi, pour la prochaine édition du Salon Seafood, la ComPro se propose de consacrer l’évènement parallèle au thème suivant :

«**L’Initiative pour la Transparence des Pêches (FiTI)**»

1. **Justification**

Le Secteur de la Pêche prend une importance grandissante dans les économies mondiales, de par son apport à la croissance et aux équilibres macro-économiques, son impact socio-économique et sa contribution à la sécurité alimentaire. Selon la FAO, la production mondiale des pêches de capture a atteint environ 93,4 millions de tonnes en 2016, pour une valeur marchande initiale avoisinant les 95 milliards de dollars US. Par ailleurs, le nombre de personnes employées directement dans les activités de pêche, aquaculture comprise, est estimé à 56,6 millions, dont 94% en Asie et en Afrique. Cette dernière donnée illustre le rôle vital que ce secteur joue dans les économies des Pays en Développement. En effet, le commerce des produits de la pêche représente une source substantielle de devises pour bon nombre de ces Pays, en plus du rôle important qu’il joue sur les plans de la génération de revenus, de l’emploi, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En 2014, les exportations de produits de la pêche en provenance des pays en développement ont été estimées à 80 milliards d’USD et les revenus nets à l’exportation (exportations moins importations) de ces pays, pour ces mêmes produits, ont atteint 42 milliards d’USD, soit un montant plus élevé que les revenus combinés d’autres grands produits agricoles (comme la viande, le tabac, le riz et le sucre) (**source FAO**).

Pour toutes ces raisons, la bonne gouvernance des pêches est, depuis quelques décennies, au centre des préoccupations mondiales. « En effet, la nécessité pour les gouvernements de partager des informations relatives aux pêches était déjà décrite dans la **Convention des Nations Unies sur le droit de la mer** de 1982 et le **Code de Conduite** ultérieur de la FAO **pour une pêche responsable**. Par la suite, l’importance de la collecte et du partage d’informations avec toutes les parties prenantes a été un message relayé à travers d’autres documents phares sur les réformes des pêches, tels que les **Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts de la FAO** (2012) et les **Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l’éradication de la pauvreté** (2015) ».

Le monde avait, donc, besoin d’un mécanisme qui satisfasse ce besoin de **transparence** et de **participation** dans le secteur de la pêche, à l’image de l’Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (**ITIE**), mais qui tienne compte – également - de la spécificité de ce secteur dont l’exploitation ne peut s’inscrire que dans une logique de **durabilité**.

Ce mécanisme, la Mauritanie l’a offert au monde, avec le lancement, **par Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdelaziz, Président de la la République**, en janvier 2015, à Nouakchott, de l’Initiative pour la Transparence des Pêches (**Fisheries Transparency Initiative = FiTI**). La Mauritanie a assuré le financement de toute la phase conceptuelle de cette Initiative couronnée par la Conférence de BALI (Indonésie), tenue fin Avril 2017 et qui a vu l’adoption définitive des Standards FiTI.

Notre Pays qui est, donc, à la fois initiateur et bailleur de l’initiative, en est, également le Pays leader. En effet, la Mauritanie est, aujourd’hui, l’unique pays à avoir franchi toutes les étapes de mise en oeuvre de FiTI pour devenir « **Pays-Candidat** » et être appelé à présenter son premier rapport (dans le courant de l’année 2019), grâce, notamment, à l’accompagnement de nos Partenaires Économiques et Financiers (PTFs), en tête desquels se trouve la Banque Mondiale, à travers l’intervention du **Projet PRAO-MR**.

De par cette position, il importe à notre Pays que l’Initiative connaisse la vulgarisation la plus large et, pour ce faire, nous devons partager notre expérience et notre savoir-faire en matière de mise en oeuvre avec le plus grand nombre de pays cibles potentiels. La prochaine édition du **Salon Seafood**, avec près de 28.000 professionnels attendus de 150 pays et 1.850 exposants de 79 pays, s’y prête parfaitement.

1. **Objectif global**

Mieux faire connaitre FiTI et en assurer la promotion au sein du monde de la pêche largement représenté – toutes filières confondues – au Salon Seafood.

1. **Objectifs spécifiques**
* Communiquer autour du rôle joué par la Mauritanie dans l’émergence de l’Initiative FiTI.
* Partager avec les pays éligibles éventuels l’expérience de la Mauritanie en matière de mise en oeuvre de l’Initiative FiTI
* S’associer à l’hommage solennel que le Conseil d’Administration International de FiTI entend rendre – pour l’occasion - par la bouche de son Président, **Dr Peter Eigen**, à l’initiateur et parrain de l’Initiative **Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdelaziz, Président de la la République.**
1. **Organisation**
2. **Présidence**
3. **Son Excellence Monsieur Yahya Ould Abdedayem,** Ministre des Pêches et de l’Economie Maritime
4. **Dr Peter Eigen,** président du Conseil d’Administration International de FiTI, Fondateur de Transparency International et co-fondateur de l’ITIE.
5. **Partenaires**
6. Le MPEM (la ComPro)
7. Le MEF (le Coordinateur National de FiTI)
8. Le Groupe National Multipartite (GNM) de FiTI
9. le Secrétariat International de FiTI
10. Le Projet PRAO
11. **Contribution requise du PRAO pour couvrir le coût de l’événement**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Rubrique** | **Détails** | **Montant €** | **Total** |
| **Prise en charge des organisateurs et des Panelistes + volet Communication** | Perdiem 7 personnes (7x(5joursx €250)):* 2 organisateurs membres de la ComPro :
* **Mohamed Salem Louly** /CT/FCPS, Président
* **Boba El Khaless** DDVP, Membre
* Le Coordinateur National de FiTI, **Mohamed Salem Nany**
* **3 panelistes** : Le Sécrétaire du GNM, **Lamine Camara**, le DPC **Mohamed Barham** et le Coordinateur de l’OESP **Abderrahmane Boujoumaa**
* Coordinatrice du PRAO MR**: Dr Fatimetou HABIB**
 | 8.750  | **€15.940** |
| Billets pour 7 personnes (7x€670) | 4.690 |
| Frais de Communication (médiatisation et supports) | 2.500 |

1. **Programme**

**Modérateur**: le Secrétaire du GNM, Monsieur **Lamine Camara**

**Mot introductif** : le Coordinateur National de FiTI, Monsieur **Mohamed Salem Ould Nany**

1. **Les Présentations:**
2. **Présentation de l’Initiative FiTI** =====🡺 **Secrétariat International de FiTI**
* Historique
* Standards
* Adhésions et prédispositions à ce jour
* Perspectives
1. **Présentation de l’expérience mauritanienne**
2. Le processus de mise en œuvre : de la formation du GNM au dépôt du Dossier de Candidature =====🡺**le Secrétaire du GNM, M. Lamine Camara**
3. Les mesures d’accompagnement de la mise en œuvre de FiTI:
* La redynamisation du Conseil Consultatif National pour l’Aménagement et le Développement des Pêcheries (CCNADP) comme cadre permanent de concertation ======🡺 **le DPC, Dr Mohamed Braham dit Dedde**
* La réforme du système de commercialisation (cadre de concertation : la Commission inclusive de fixation des prix) ======🡺 **la Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons (SMCP)**
* La centralisation et la consolidation des données socio-économiques du secteur =====🡺 le Coordinateur de l’Observatoire Économique et Social des Pêches (OESP), M**. Abderrahmane Boujoumaa**
1. L’appui des PTFs au processus de mise en œuvre: exemple de la Banque Mondiale, à travers l’intervention du Projet PRAO-MR =====🡺**la Coordination du PRAO-MR**.
2. **Les discours**
3. Discours du Président du Conseil d’Administration International de FiTI, **Dr Peter Eigen**
4. Mot de clôture de SE Monsieur Le Ministre **Yahya Ould Abdedayem.**

Les Présentations sont suivies de débats interactifs.

La durée totale de l’évènement en salle est estimée à un maximum de 4 heures.

1. **Les livrables** :
* Le rapport de la ComPro sur la participation mauritanienne au Salon Seafood Bruxelles 2019.
* Le recueil des Présentations et Discours
* La couverture médiatique de l’événement : audiovisuel et presse électronique.